

ET DU DIALOGUE SOCIAL



Dispositif national EpiNano

pour la surveillance épidémiologique des travailleurs exposés aux nanomatériaux manufacturés

Kathleen Chami, pour l'équipe projet EpiNano Colloque Nanos, Direccte Nantes 19 décembre 2019

Santé publique France



Statut

Etablissement public sous tutelle du ministère de la Santé

Mission

Protéger efficacement la santé des populations

Trois axes

Anticiper, comprendre, agir

Organisation

- Création en 2016 (fusion InVS, Inpes et Eprus)
- ~600 agents (Source : Stratégie 2022)

Contexte et historique



Contexte

- Utilisation croissante des nanomatériaux manufacturés
- Interrogations sur les effets sur la santé
- Absence de règlementation spécifique

Historique

- 2007 : Saisine conjointe DGT DGS
- 2007 2013 : Phase préparatoire
 - 2010 : Rapport de faisabilité
 - Conception protocole, outils (questionnaires)
- 2014 2016 : Recrutement (Phase 1)
 - Mise en place du programme EpiNano à l'échelon national
 - Adossement à R-Nano
 - Difficultés de recrutement
- 2017 : Révision du dispositif et adaptation au terrain
 - Soutien DGT/médecins inspecteurs du travail

Le dispositif



Objectif

 Détecter précocement, caractériser et surveiller les effets éventuels – s'ils existent – des nanomatériaux manufacturés sur la santé des travailleurs exposés.

Principe

- Constitution d'un groupe de travailleurs potentiellement exposés aux nanomatériaux manufacturés
- Suivi de leur état de santé pendant au moins 20 ans
- Comparaison à l'état de santé d'une population de référence considérée non exposée dans son environnement professionnel

Critères d'éligibilité



Etablissements

- Tous secteurs industriels, territoires français
- Production, utilisation ou reconditionnement de nanomatériaux manufacturés
- Actuellement 4 familles de nanomatériaux (Liste évolutive) :
 - Nanotubes de carbone (simple et multi-parois) Dioxyde de titane Dioxyde de silice •
 Noir de carbone.

Travailleurs

- Intervenant sur des postes de travail potentiellement exposants aux nanomatériaux manufacturés (ou à proximité de ces postes de travail)
 - Production de nanomatériaux « purs »
 - Manipulation/transfert de poudres; dispersion de poudres/liquides
- Non inclusion: Usinage (ponçage, perçage ...).
- Procédés dispersifs, ouverts, clos mais ouverts régulièrement
- Espaces ouverts ou fermés/semi-fermés
- Tous régimes (RG, MSA…).

Recrutement à 2 niveaux



Entreprises

- Deux circuits d'inclusion : Santé publique France (via R-Nano essentiellement) •
 Médecins inspecteurs du travail
- Médecin du travail mis impérativement dans la boucle

Travailleurs

- Par Santé publique France
- Par voie postale, courrier adressé à leur domicile

Questionnaire « Travailleur »

Lettre d'information + Formulaire de refus + Dépliant + Lettres T





2 enveloppes : Questionnaire et Volet détachable nominatif

Ou 1 enveloppe : Formulaire de refus

Recueil des données à 2 niveaux



Recueil de données auprès des entreprises et des travailleurs

Fréquence : A l'inclusion puis tous les 2-3 ans et pendant au moins 20 ans

A savoir:

- Santé publique France seul destinataire des données
 - Aucune information concernant le travailleur transmise à l'employeur
 - Aucune information publiée sur l'entreprise (secret industriel préservé)
- Données sécurisées, confidentielles
- Etude autorisée par la CNIL
- Etude basée sur le volontariat

Conformément à la loi informatiques et libertés (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée)

- Les travailleurs sont libres de refuser de participer ou de changer d'avis
- Il suffit de le signaler à Santé publique France (Formulaire)

Recueil de données auprès des entreprises



Données d'hygiène industrielle

- Finalités :
 - Classement des postes exposants/non exposants
 - Listing des travailleurs exposés
- Cahier de recueil technique CR Nano
 - Développé par Santé publique France
 - Méthode qualitative, avec semi-quantification du risque
 - Basé sur la méthode de Stoffenmanager nano (Van Duuren-Stuurman 2012)
 - Collecte de données par les établissements (Formation à distance)
 - Document d'analyse synthétique remis par Santé publique France (à venir)

Listing des travailleurs potentiellement exposés

- Transmission à Santé publique France de manière sécurisée <u>après information des</u> travailleurs concernés
- Fichier comprenant : nom, prénom(s), date/lieu de naissance, adresse, poste de travail concerné par l'exposition aux nanomatériaux manufacturés

Recueil des données « travailleurs »



Auto-Questionnaire

Volet détachable : coordonnées, données nominatives

Questionnaire (11 pages):

Caractéristiques sociodémographiques

Habitudes de vie

Calendrier professionnel

Etat de santé déclaré

Formulaire de refus

Autorisation CNIL (n°913423 DR-2013-570)





Tiers de confiance



Système national des données de santé (SNDS)

Données de santé, causes médicales de décès



Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)

Reconstitution de l'historique professionnelle

Demande d'autorisation CNIL à venir

Outils d'information mis à disposition





Votre entreprise participe à l'enquête nationale EpiNano

POURQUOI EPINANO? EniNano recherche l'existence

ou l'absence d'effets sur la santé d'une exposition

Les travailleurs concernés

recoivent à domicile un dossie de participation.

Votre médecin du travail et l'équipe EpiNano sont à votre disposition.

EpiNano implique la mise en œuvre d'un traitement de données à caractère personnel. Ce traitement fondé sur l'intérêt public a reçu l'autorisation de la CNIL et garantit la sécurité et la confidentialité des données traitées. Les droits d'opposition mais aussi d'accès, de rectifi cation, d'effacement et de limitation au traitement des données* sont à exercer par les travailleurs concernés auprès de l'équipe Projet EpiNano.

- Équipe projet EpiNano epinano@santepubliquefrance.fr
- Délégué à la protection des données de Santé publique France
- dpo@santepubliquefrance.fr

Affiche



grille-pain, four à micro-ondes...).

publique





Dépliant





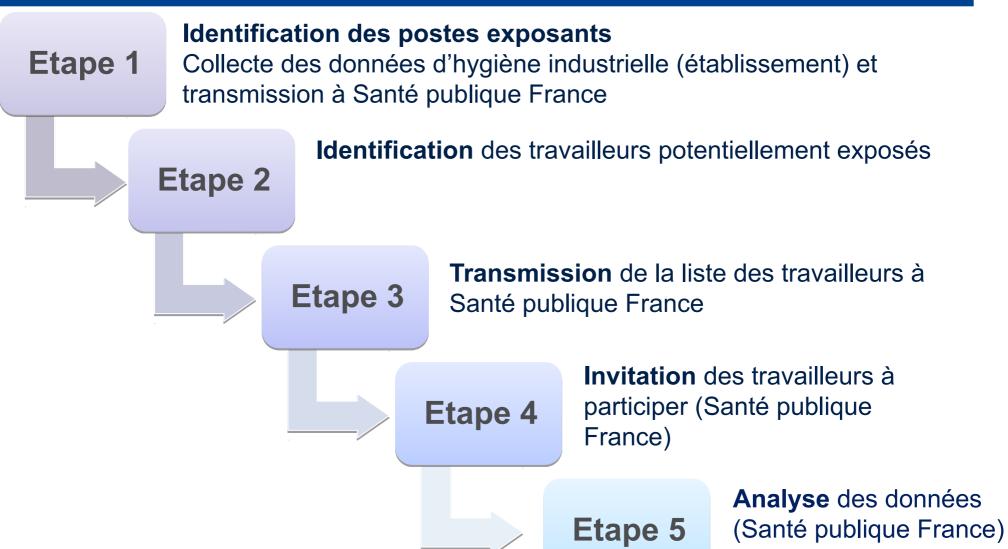
www.santepubliquefrance.fr



Diaporama

Une enquête en 5 étapes





Rôle central du médecin du travail dans EpiNano



Vérifier l'éligibilité de l'établissement

- En prenant contact avec le MIT de sa région
- Et/ou Santé publique France si nécessaire

Promouvoir l'intérêt de ce dispositif national

- Auprès de la direction de l'établissement
- Contribuer à la sensibilisation des travailleurs

Désigner un ou des investigateurs

- Equipe pluridisciplinaire, toute personne compétente interne/externe
- Recueil de données d'expositions des postes de travail exposants

Au besoin, aider les travailleurs à remplir l'auto-questionnaire

Conclusion



Cohorte innovatrice, unique en France

- Intérêts indiscutables en termes de santé publique
- Eclairage sur les conséquences de l'exposition aux nanomatériaux

Apports aux établissements et aux médecins du travail et leur équipe pluridisciplinaire

- Supports de communication vulgarisés, sur un sujet complexe
- Restitution d'un document de synthèse (à venir)
- → alimentation documents règlementaires : DUER, DMST, Fiche d'entreprise
- Démonstration de la responsabilité sociétale de l'établissement

EN SAVOIR PLUS



Site web (documents d'information à disposition) www.santepubliquefrance.fr/epinano

Santé publique France / DST - Equipe EpiNano

\boxtimes	12, rue du Val d'Osne / 94415 Saint-Maurice Cedex
~	01 41 79 69 29
	epinano@santepubliquefrance.fr